



# L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section  
CPP N° 0210 S 05506  
Directeur de la publication :  
Geoffroy CHEVALIER  
Tél. : 04 92.53.45.28  
Fax : 04 92 53 78 84  
ISSN 1266-6548  
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire	
<i>Edito</i>	p. 1
<i>Actus</i>	p. 2
<i>Actus</i>	p. 3
<i>Dossier lecture</i>	p. 4
<i>Négociations salariales</i>	p. 8

Dispensé de timbrage GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine  
Bourse du Travail - Place Grenette  
BP 42  
05002 Gap Cedex  
<http://www.snuipp.fr/05>



Déposé le 27 janvier 2006

**Les organisations syndicales  
CFDT - CGT - FO - FSU -  
SOLIDAIRES - UNSA  
appellent à une journée  
d'actions et de grèves  
le 2 février 2006.**

**Pour les personnels de l'Édu-  
cation Nationale  
Rassemblement à 10 h de-  
vant l'inspection académi-  
que puis cortège jusqu'à  
l'Esplanade de la Paix pour  
rejoindre les autres catégo-  
ries de personnels.**

**Rassemblement à 11 h  
Esplanade de la Paix à GAP,  
puis manifestation vers la  
Préfecture.**

Tous les documents : <http://05.snuipp.fr>

## **Edito** Mobilisation

Les négociations salariales ou de-  
vrait-on dire les décisions prises de manière  
unilatérale par le Ministre de la Fonction Publi-  
que sont inacceptables.

Baisse des moyens dont est victime l'Éduca-  
tion Nationale (postes au concours, carte sco-  
laire, suppression des ZEP annoncée), atta-  
ques sournoises du Ministre de l'Éducation  
Nationale, sortie programmée des enfants de  
plus de 14 ans voués à l'apprentissage, multi-  
plication des emplois précaires, ... cette liste  
n'est pas exhaustive et doit conduire tous les  
personnels de l'Éducation Nationale, de la  
Fonction Publique, les parents d'élèves, les  
citoyens attachés à la défense des services  
publics à se mobiliser jeudi 2 février.

**Dernière minute : abandon de l'expérimentation  
sur l'accompagnement des équipes d'école.**

Lors de l'instance de régulation de ce jour, Monsieur  
l'Inspecteur d'Académie nous a annoncé sa déci-  
sion « *de sortir de l'expérimentation par le haut* »  
c'est-à-dire : retour de la discrimination par la note  
et de l'inspection individuelle.

Six ans de réflexions sur l'évaluation, de rencontres,  
d'engagement militant sont balayés d'un revers de  
main par une décision autoritaire de l'Inspecteur  
d'Académie.

Le prochain bulletin sera largement consacré à ce  
sujet.

Geoffroy CHEVALIER

## COMMUNIQUE FSU

Le ministre de la Fonction publique cherche à désamorcer la grève du 2 février en assurant la promotion de l'accord minoritaire qu'il a obtenu en catimini sur les volets social et statutaire. Cet accord est intervenu après d'ultimes négociations auxquelles le ministre n'avait choisi de convier qu'une partie des syndicats et les signataires ne représentent qu'environ 1/3 des personnels dans l'ensemble des fonctions publiques.

Christian Jacob utilise cette signature pour entériner le 3<sup>ème</sup> volet, salarial. Il se livre à une manipulation des chiffres en affirmant que «le pouvoir d'achat sera garanti». D'une part, il additionne des mesures générales (augmentation de 0,5% et 1 point d'indice uniforme soit 3,74 euros en valeur nette) et des mesures qui ne profitent qu'à

une partie des fonctionnaires, qui pour certaines sont ponctuelles et limitées dans le temps et qui ne relèvent pas du maintien du pouvoir d'achat. D'autre part, il fait porter sur 2006 une mesure qui interviendra en 2007 et qui risque de se révéler la seule mesure sur le pouvoir d'achat pour cette année-là.

La réalité est que tous les fonctionnaires vont perdre au moins entre 1 et 1,3% de pouvoir d'achat en 2006 et que le retard accumulé va s'accroître. La réalité est aussi que la question d'une refonte de la grille répondant aux revendications des agents mais aussi aux besoins de la fonction publique reste entière (reconnaissance des qualifications, classements indiciaires, développement des carrières,...)

En fait, en mettant en avant 500 millions d'euros de mesures hétéroclites reportées sur une minorité de fonctionnaires, le minis-

tre fait perdre en 2006 à l'ensemble des fonctionnaires de l'État environ 1 milliard d'euros en termes de pouvoir d'achat (2 milliards pour les 3 fonctions publiques) et sans doute autant en 2007. On peut difficilement concevoir un marché plus désavantageux.

Dans ce contexte le ministre est fort mal venu de distribuer les bons et les mauvais points aux organisations syndicales.

Pour la FSU les fonctionnaires ont toutes les raisons d'être dans l'action unitaire du 2 février pour réclamer une vraie politique salariale dans la fonction publique, qui passe par une revalorisation des salaires et la reconstruction de la grille, mais aussi une politique de l'emploi public et de réponse aux besoins des services publics.

Paris, le 26 janvier 2006

## NON AUX BAISSSES DE RECRUTEMENTS AUX CONCOURS D'ENSEIGNEMENT

Le 20 décembre, le Ministre de l'éducation nationale a annoncé le nombre de postes qui seront ouverts aux concours de l'enseignement en 2006. Le constat est sans appel, ce sont des coupes sans précédent qui sont réalisées.

Dans le premier degré, malgré une augmentation de la démographie, les recrutements sont en baisse de 13%.

Pour le second degré, c'est une véritable hécatombe : seulement 12 000 postes ouverts pour les différentes disciplines, soit 6 200 de moins que l'an dernier, correspondant à une baisse de 32 %. Pourtant les chiffres officiels indiquent qu'il faudrait, pour

le second degré, ouvrir 17 330 postes en 2006 pour répondre aux départs en retraite et aux évolutions démographiques.

La filière Staps (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) est encore une fois au cœur de la cible puisque les postes ouverts sont diminués de 50% cette année, et de 70% sur 5 ans. En tête également, les Conseillers Principaux d'Education et les Conseillers d'Orientation Psychologues qui baissent de près de 55% cette année et de 70% sur 5 ans.

Au-delà, la quasi-totalité des disciplines sont touchées. Ainsi, au mépris des grands objectifs affichés par le gouvernement, de lutte contre le chômage des jeunes, d'amélioration de l'encadrement, notamment dans les lycées et collèges difficiles, d'amélioration de l'orientation des élèves, 2006 ne sera pas l'année de l'égalité des chances,

mais bien celle de l'économie budgétaire !

Ces suppressions de postes, annoncées à seulement quelques semaines des concours, constituent une remise en cause du projet professionnel de nombreux étudiants

Obéissant à une logique à courte vue, ces recrutements ne permettent de répondre ni aux départs à la retraite massifs ni à l'évolution des effectifs et aux nouveaux enjeux que doit relever l'école.

**Nous exigeons :**

- L'ouverture de postes à la hauteur des besoins
- La mise en place d'une programmation pluriannuelle des postes d'enseignement et d'éducation.

Nom	Prénom	Signature

## Journée de solidarité (Extrait du dernier Conseil National)

Comme l'an passé pour le Lundi de Pentecôte, les collègues refusent la provocation que constitue cette mesure, à travers sa conception du financement de la prise en charge des personnes âgées et/ou handicapées, ou par ses modalités pratiques qui visent uniquement à faire travailler plus les enseignants dans les écoles.

L'adresse "On l'a déjà fait" au Ministre proposée par le SNUipp/FSU est accueillie favorablement par la profession.

Le SNUipp propose de poursuivre dans un cadre national (Fenêtres sur Cours, publication, intervention ministérielle, démarche unitaire...) cette démarche et propose aux écoles de répondre aux injonctions de l'Inspection Académique en continuant de dénoncer cette mesure et en indiquant à quelles dates ces réunions se sont tenues.

*Nous vous proposons de reprendre le courrier ci-dessous en indiquant à l'IEN de la circonscription les dates et les horaires de réunions de concertation déjà réalisées.*

École : .....

Conseil des maîtres du .....

à M. l'I.E.N.

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,

Vous nous avez demandé notre avis sur l'organisation de la journée de concertation qui nous est imposée au titre de la solidarité.

Cette décision unilatérale est injuste et inefficace. Une journée imposée de travail gratuit serait sensée contribuer à cette solidarité. Pour garantir la prise en charge solidaire de la perte de l'autonomie, en raison de l'âge ou du handicap, d'autres choix sont nécessaires et possibles.

Nous sommes pleinement investis dans notre mission. En plus des heures d'enseignement, nous consacrons toujours plus de temps au nécessaire travail en équipe, aux équipes éducatives, aux concertations, aux relations toujours plus nombreuses avec nos partenaires, avec les familles de nos élèves. Nous sommes déjà contraints de consacrer une part de notre temps personnel pour assumer toutes ces tâches.

Ce temps dépasse largement la journée que le Ministre veut nous imposer.

Vous voudrez bien par conséquent, Monsieur l'Inspecteur, prendre en compte les réunions de concertation effectuées en date du .....

Ce courrier sur le site du SNUipp : <http://05.snuipp.fr>

## 2 modèles Lettres aux parents

Madame, Monsieur,

Les enseignants seront en grève le 20 janvier. Pourquoi ?

La réussite de tous les élèves est notre préoccupation première. Aujourd'hui encore, malgré les progrès réalisés par l'école, trop d'élèves sont en situation d'échec, ce qui engendre souvent la précarité et parfois l'exclusion.

Les enseignants souhaitent faire évoluer leur métier, travailler mieux et autrement, afin de mieux faire réussir leurs élèves.

Des solutions existent : plus de maîtres que de classes pour le travail en petit groupe, des

dispositifs d'aide pour les élèves en difficulté, une meilleure formation, du temps de concertation pour le travail d'équipe...

Le nombre d'élèves reste trop élevé dans de nombreuses classes et la rentrée 2006 verra la création de seulement 740 postes pour 34 000 élèves supplémentaires.

Tous les parents qui le souhaitent ne peuvent inscrire leurs enfants à l'école maternelle en raison du manque d'enseignants.

Nous ne voulons pas que le manque de moyens compromette l'avenir des élèves. Nous sommes attachés aux missions de service public de l'école afin que tous les élèves aient tous les mêmes

chances de réussite.

Par ailleurs, comme beaucoup de salariés, nous subissons une baisse importante de pouvoir d'achat. L'augmentation des prix, la flambée des prix du logement ne sont plus compensées par les augmentations de salaire.

Comme vous, nous n'acceptons pas l'augmentation du chômage et de la précarité.

C'est pour exiger un budget à hauteur des besoins éducatifs et de l'augmentation du nombre d'élèves, pour l'avenir des élèves et des jeunes, pour l'emploi et les salaires, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales que nous serons en grève le mardi 2 février.

Les enseignants seront en grève le 2 février, à l'appel des Fédérations de l'Éducation, FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education. Notre action s'inscrit totalement dans la défense et la transformation d'un service public de qualité pour tous et partout, dans le cadre de l'appel intersyndical Fonction Publique pour les salaires et le pouvoir d'achat, pour l'emploi, contre les suppressions de postes, contre la précarité et pour la défense des services publics dont celui de l'Éducation.

Comme l'ensemble des salariés, les personnels de la Fonction publique sont concernés par les pertes de pouvoir d'achat. L'augmentation des produits pétroliers, la flambée des prix au niveau du logement accentuent les insuffisances de revalorisation des traitements. La Fonction Publique est elle aussi traversée par la précarité. Malgré les demandes répétées de l'ensemble des organisations syndicales, le Ministre de la Fonction Publique a refusé d'entendre leurs exigences d'augmentation de la valeur du

point d'indice pour un réel maintien du pouvoir d'achat pour tous, et de la refonte de la grille indiciaire.

Dans le domaine de l'Éducation, nous dénonçons une logique de renoncement à la réussite des élèves en matière d'apprentissage, de relance de la politique de zone d'éducation prioritaire, de réussite scolaire...

Les propos du ministre sur la lecture montrent sa méconnaissance des questions, c'est pourquoi, sur la base de compétences professionnelles, chercheurs et enseignants préfèrent s'en tenir aux programmes de 2002 et refuser les injonctions ministérielles.

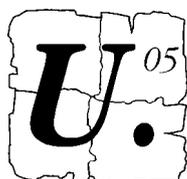
La création de 740 emplois ne permettra pas de prendre en compte la progression des effectifs (34 000 élèves de plus prévus à la rentrée prochaine) et les besoins pour assurer les missions de l'école : une véritable relance des ZEP, plus de maîtres que de classes, le développement de la formation continue, une augmentation de la scolarisation des enfants de deux ans,

l'amélioration du remplacement, du temps pour le fonctionnement et la direction d'école, pour la scolarisation des enfants en situation de handicap ...

La baisse de 1 500 recrutements de professeurs des écoles entraînera la vacance de centaines d'emplois ainsi qu'un recrutement plus important sur liste complémentaire, alors que les départs à la retraite de milliers d'enseignants sont programmés chaque année, et que les augmentations démographiques rendent nécessaire des recrutements massifs pour répondre aux besoins de formations des enfants qui naissent en ce moment.

Dernier avatar qui va encore peser sur l'avenir des jeunes, le CPE loin de leur permettre de s'ancrer dans la vie professionnelle à l'issue de leur formation, va accroître leur précarité.

Nous espérons que vous partagerez nos préoccupations et nos revendications et que vous nous soutiendrez dans notre action.



### Il n'est jamais trop tard, syndiquez-vous !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.